

REPUBLIC DU CAMEROUN

DEPARTEMENT DE LA LEKIE

PREFECTURE DE MONATELE

SERVICE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES,
JURIDIQUES ET POLITIQUES



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

N° 404 / RDA/JO3/SAJP.

RECEPISSE DE DECLARATION D'ASSOCIATION

LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA LEKIE,

Soussigné, donne aux personnes ci-après désignées, récépissé de déclaration tel que prévu par l'article 7 de la Loi n° 90/053 du 19 Décembre 1990 portant sur la liberté d'association.

TITRE : ASSOCIATION MISSIONNAIRES SANS FRONTIERES

Objet : L'association a pour objectif :

- d'encadrer des personnes vulnérables, défavorisées ou marginalisées ;
- de promouvoir le leadership ;
- d'améliorer la qualité de la vie et promouvoir des valeurs morales chrétiennes.

Siège social : Monatéle, Arrondissement de Monatéle, Département de la Lekie ; Région du Centre.

Adresse : BP.

ADMINISTRATION**

Président : M. SIMO KUATE Guy Regis, informaticien domicilié à Monatéle ;

Vice-président : M. TEGUIA KAMDEM Marcel Pierre, informaticien domicilié à Yaoundé ;

Secrétaire Général : Mme. SOPPI EBANDA NICOLE épse SIMO, conseiller clientèle domiciliée à Yaoundé ;

Secrétaire adjoint : Mme. MEDONANG Raissa Tatiane, Gouvernante de maison domiciliée à Yaoundé ;

Trésorière : Mme. NOUBOUSSI Evi Magui, étudiante domiciliée à Yaoundé ;

Commissaire aux comptes : M. NOUDJIEP Romanic Aimé, élève pasteur domicilié à Yaoundé ;

Chargé des relations extérieur : M. NGANKOU NGOUNOU Alexandra laetitia, traductrice domiciliée à Buea.

Le présent récépissé de déclaration qui confère à l'Association la personnalité juridique, est établi et délivré pour servir et valoir ce que de droit. /-

AMPLIATIONS :

- MINAT/YDE
- GRC/YDE
- S-PREFET/MTLE
- COMBRIGADE/MTLE
- COMSPECIAL/MTLE
- INTERESSES
- CHRONO-ARCHIVES.

MONATELE, LE 21 JUIL 2020



SIMOU KAMSU Patrick
Administrateur Civil Principal
Hors - Echelle